

Compte-rendu du Conseil Municipal du 30/05/2017

Après lecture, le compte-rendu du Conseil Municipal du 11/04/2017 est adopté à l'unanimité.

1. Source Goicoechea – mise en place d'une protection autour du captage :

C'est une source située sur une parcelle de 6210 m² appartenant à M. Goicoechea dont la cession est en cours à 10.000 €, somme prévue au BP 2017. Son débit linéaire est estimé à environ 120 m³/jour.

Le CM décide à l'unanimité :

- De solliciter l'autorisation de capter cette eau à destination de la consommation humaine auprès de l'ARS,
- De solliciter l'ARS pour étudier un périmètre de protection (il conviendra d'engager une DUP),
- De solliciter une subvention pour cette étude de 50% auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de 30% auprès du Département.

2. Le Vauban – participation aux fluides 2016 :

Pour l'exercice 2016, notre participation est de 4.582 € (75%) + le remboursement de 2 factures réglées début 2017, soit un total de 7.186,86 €.

Dorénavant, à partir de l'exercice 2017, la commune prendra directement en charge les factures de fluides.

3. Réaménagement du Jaï Alai - approbation d'avenants :

- **Avenant n°1** : Concerne le lot serrurerie pour un montant de 6.943 €, à savoir :
 - ✓ 6 vitrages feuilletés tribune,
 - ✓ 2 mains courantes escaliers extérieur & intérieur,
 - ✓ modification écran architectural cage ascenseur & escaliers nord et sud
- **Avenant n°2** : Concerne le lot électricité pour un montant de 10.016.30 €, à savoir :
 - ✓ sas PMR R+2
 - ✓ système alarme secours incendie,
 - ✓ interphones sas R+2, salles de gym & musculation,
 - ✓ 1.732,43 € liés au déplacement du local technique : à voir car déjà prévu dans le lot de base.

Avenants adoptés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

4. Garazi en Scène – subvention 2016 :

La demande d'assujettissement à la TVA ayant été refusée par les services fiscaux, **le CM décide à l'unanimité de verser un complément de 1.215 € de subvention.**

5. Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité de l'Eau 2016 :

C'est une régie communale directe qui dessert 1800 habitants, compte 1267 abonnés.

En 2016 : 166.490 m³ prélevés, 33.023 m³ achetés auprès du Syndicat d'Ainhice, 125.916 m³ facturés.

RPQS 2016 adopté à l'unanimité par le CM.

6. Demandes de dégrèvements sur factures d'eau :

6 demandes de dégrèvements ont été examinées et accordées selon le mode de calcul habituel pour un montant total de 877,51 €.

7. Chemin de la Nasse – incorporation dans le domaine public de la voie privée :

L'enquête publique a été réalisée et l'avis du commissaire enquêteur est très favorable.

Il convient donc d'incorporer cette voirie dans le réseau communal.

8. Jazz 'in collège – demande de subvention :

Le CM décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 1.500 €, au même titre que 3 autres communes (Baigorry, St Palais & Mauléon). Localement, la représentation aura lieu de 9 Juin au Jai-Alai.

9. Décisions modificatives :

Il ne s'agit là que de ré imputations d'un article à un autre sans aucune incidence sur l'équilibre budgétaire.

10. Questions diverses :

- ✓ **Jacques DELPECH** est désigné comme représentant de la Mairie auprès de l'Association R2P2F.

- ✓ Il s'agit de terminer la procédure de détachement de la parcelle DIRIBARNE (10 ca) située route de St Michel, via l'APGL et valant acte notarié.

- ✓ **Terrain EREA : Le CM adopte à l'unanimité la création d'une régie de recettes et la nomination d'un régisseur** permettant l'accueil provisoire de camping-cars sur ce terrain. Les services rendus étant les mêmes qu'au Jai Alai, la tarification sera identique, soit 7 € / emplacement + taxe de séjour.

**La Secrétaire de séance,
Nadine GUÉNARD.**